



## **Sexisme et harcèlement sexuel à Radio France : une inertie désespérante, un dispositif d'alerte à repenser**

Il ne suffit pas d'avoir des détecteurs de fumée et des extincteurs pour stopper un incendie. Encore faut-il savoir s'en servir ! Radio France s'est dotée d'une cellule d'alerte, il y a déjà plusieurs années. Dispositif qui s'est encore récemment renforcé et structuré. Comment comprendre alors que cette cellule n'ait pas déclenché une enquête après avoir été sollicitée il y a plusieurs mois par Amaïa Cazenave journaliste sportive à France Bleu Pays Basque, passée par le service des sports de Radio France ? Qu'il s'agisse d'ambiances sexistes, d'agissements sexistes ou de faits de harcèlement sexuel, ces situations rapportées dans le documentaire diffusé dimanche 21 mars sur Canal + « Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste » n'ont pas leur place dans notre entreprise. Ils méritent une réponse extrêmement ferme. Et si au sein de la DRH, des personnes ont bien été informées il y a plusieurs années de ces faits, elles devront expliquer leur silence.

L'inertie du système malgré la « tolérance zéro » promise par la présidente de Radio France il y a deux ans, est désespérante, et les comportements qui subsistent intolérables. Il ne suffit pas de décréter que les choses vont changer pour qu'elle changent. Il faut une incarnation, une impulsion à tous les étages. Il faut résister aux pressions des cadres en place. Et accepter de s'interroger sur le recueil de la parole des salarié.e.s.

Pour de nombreuses femmes victimes, il est encore difficile de parler et ou d'aller au bout des démarches administratives définies par l'entreprise pour déclencher une enquête. Radio France doit se demander pourquoi. Le système doit être repensé : il ne doit plus faire reposer sur les épaules des victimes la responsabilité des enquêtes et de leurs conséquences. L'opacité qui règne encore autour de ces dossiers et l'absence de sanctions ou d'informations sur celles ci, ont aussi rompu la confiance. Bien souvent, pendant des mois, témoins ou victimes n'ont plus aucune nouvelle des alertes qu'elles ont émises.

Le dispositif existant permettant de recueillir des témoignages anonymes doit être étoffé et plus largement communiqué aux salarié.e.s. Pour faire remonter les informations du terrain, un seul référent harcèlement côté syndicats pour plus de 4000 salarié.e.s est très insuffisant. Il faut a minima un maillage territorial, et des référent.e.s parmi les salarié.e.s précaires. Il faut enfin une grille de sanctions claire, pour éviter le classement sans suite des dossiers.

Combien de fois la question du sexisme dans certaines stations de France Bleu aura-t-elle été abordée par les syndicats lors de réunions avec la DRH ces dernières années ? Pour quels résultats ? Combien de « blagues » comparant les femmes à des otaries faudra-t-il encore entendre sur l'antenne de France Bleu pour que les réponses soient à la hauteur ? Combien de jeunes journalistes devront encore quitter l'entreprise, fragilisées et déçues par la réaction de leur employeur ?

Il est plus que temps d'apporter des preuves que ce combat est bien une priorité pour Radio France.

Paris, le 28 mars 2020